

# VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERYN° 12 - Novembre 1998



## VIRADE DE L'ESPOIR

Dimanche 20 septembre 1998 à Villers Marmery : Journée nationale des Virades organisée par l'Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose membre du Comité de la Charte de déontologie, label de garantie de sa transparence.

La mucoviscidose c'est la plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfant. Elle touche principalement les voies respiratoires et digestives. En France, 5000 personnes en sont atteintes, et, 2 500 000 sont porteuses du gène sans le savoir. Aucun traitement curatif n'existe actuellement : ils ne sont que palliatifs et l'évolution du mal reste inéluctable, la recherche est le seul espoir.

Grâce aux Virades, 4 actions prioritaires :

- développer, promouvoir et financer la recherche scientifique ;
- aider à l'amélioration des soins ;
- contribuer à une meilleure qualité de vie pour les patients et leur famille ;
- informer et mieux faire connaître la maladie. Il existe à ce jour 260 Virades en France. Celle de Villers concerne tout le département (voire la région).

En 1998, nous avons accueilli 3900 participants (3500 en 1997) qui, soit sur leurs jambes, soit sur VTT, ont parcouru les sentiers de notre village et "offert leur souffle". Ce qui a permis de récolter 390 000 F nets (360 000 en 1997) qui serviront à la recherche.

Au fil des années, notre village s'investit dans cet événement : prêt de la salle polyvalente, don de Champagne par les manipulants du village, vente de jus de raisin offert par différents pressoirs. Tout autre proposition serait la bienvenue pour 1999.



## INFOS MAIRIE



Du nouveau dans la collecte des déchets sur le territoire de la commune : une benne à capsules et bidules a été installée près de la benne à verre. Les viticulteurs pourront donc maintenant trouver un endroit où se débarrasser de ces objets. Inutile de trier à l'avance, une machine s'en chargera !

Merci au Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims qui a mis cette benne à notre service et qui assurera l'enlèvement de ces déchets gratuitement.

## SOMMAIRE

Infos Mairie.....	p. 1
Virade de l'Espoir.....	p. 1
<b>Le Conseil vous informe :</b>	
• Réunion du 6 mai.....	p. 2
• Réunion du 24 juin.....	p. 2
• Réunion du 16 juillet.....	p. 2/3
• Réunion du 16 octobre.....	p. 3/4
• Environnement .....	p. 4
• Concours maisons fleuries .....	p. 4
État Civil .....	p. 2
Mots Croisés.....	p. 10
<b>Le coin des associations :</b>	
• L'éveil socio-culturel.....	p. 6
• La société de chasse.....	p. 7
• Le centre de loisirs.....	p. 7
• Les donateurs de sang.....	p. 7
• Les Sapeurs Pompiers.....	p. 8
Rédacteurs en herbe.....	p. 9
La Boîte à Idées.....	p. 10
<b>Connaissance du patrimoine :</b>	
• Cantonnement de Villers.....	p. 5/6
• L'Abbé Jean Paramelle.....	p. 11
Image du passé.....	p. 12
Calendrier.....	p. 12
En bref.....	p. 12
Solution des Mots Croisés.....	p. 12

A.F.L.M. Virade de l'Espoir BP 243 - 51000 Châlons en Champagne  
Sur Internet : <http://www.chez.com/aben/>

La Mairie est ouverte les LUNDI, MERCREDI et JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.  
Téléphone et télécopie : 03 26 97 92 68 - Site Web sur <http://www.chez.com/rfernand/>

# LE CONSEIL VOUS INFORME

## • RÉUNION DU CONSEIL DU 6 MAI 1998

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- approuve le choix de la COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX en tant que délégataire du contrat d'affermage du service d'assainissement et adopte le projet de contrat présenté.

- décide le réaménagement du prêt contracté pour l'aménagement hydraulique du vignoble en 1992 d'un montant de 600 000 F au taux de 9.50 % pour 12 années.

Il décide le remboursement du capital restant dû, soit 386 882,04 F et de contracter un nouveau prêt d'un montant de 393 000 F au taux de 6.55 % pour 6 années.

- décide de l'aménagement de la parcelle le long du chemin rural dit Ancienne voie du C.B.R. en vue de l'utilisation des droits de replantation de la Commune et de l'aménagement d'un espace vert avec parking à proximité du chemin de randonnée flêché par le Parc. il confie la réalisation des travaux de bornage à la S.C.P. FLAMAND-MELICQUE.

- accepte le renouvellement de l'inscription de la Commune au concours VILLAGES FLEURIS.

## ÉTAT CIVIL

(du 19/05/98 au 22/11/98)

### • Décès

M<sup>me</sup> Lucile LEPRÊTRE, le 12/07/98

M<sup>me</sup> Marie-Louise PORCHERET, le 3/11/98

### • Mariages

Pascale FAUVET et Jérôme QUATRESOLS, le 13/6/98

Sylvia ORTEGA et Hubert SIMONET, le 11/7/98

Coralie MALOT et David COMBES, le 29/8/98

Valérie LAMBERT et Patrick ROZÉ, le 24/10/98

## • RÉUNION DU CONSEIL DU 24 JUIN 1998

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Vote et approuve le Compte administratif 1997 du LOTISSEMENT qui se solde par un excédent de 82 924,65 F.

- Vote et approuve le Compte administratif 1997 du SERVICE DES EAUX qui se solde par un excédent de 159 848,37 F.

- Vote et approuve le Compte administratif 1997 de la COMMUNE qui se solde par un excédent de 442 335,72 F.

- Demande le concours des services de l'Équipement pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie rue des Grandes Vignes.

- Souhaite être consulté sur l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de VAL DE VESLE.

- Approuve le cahier des charges de la concession de gaz naturel et habilite le Maire à signer la convention avec GAZ DE FRANCE.

- Approuve le projet de bornage établi par la S.C.P Flamand - Melicque concernant la partie de chemin rural dit ancienne voie du C.B.R. et demande que les bornes soient installées rapidement afin de délimiter les limites du chemin.

- Est informé que le Conseil Général a alloué une subvention de 36 % pour le renouvellement de couches de surfaces de la rue du Muguet.

- Prend connaissance que Monsieur le Maire de VERZY a pris un arrêté créant une instance de concertation pour la révision du Plan d'Occupation des Sols de VERZY et que la Commune y est associée.

- Sur demande de Monsieur MARCHAND concernant le projet NATURA 2000, le Conseil souhaite que Monsieur le Maire demande à Monsieur le Préfet des renseignements complémentaires concernant la délimitation des sites retenus sur le territoire de la Commune ainsi que sur le problème des obligations et des indemnités résultant de la dépossession pratique du domaine forestier en tout ou partie pour les propriétaires concernés.

- Monsieur LONGIS informe le Conseil que la SAFER a décidé la rétrocession de parcelles sur le territoire de la Commune. Il souhaite que la Commune en fasse l'acquisition afin de les rétrocéder à l'A.S.A. dès sa création. Monsieur le Maire s'informerait de la légalité de ce projet et informera le Conseil lors de la prochaine réunion.

## • RÉUNION DU CONSEIL DU 16 JUILLET 1998

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Vote et approuve le budget supplémentaire 1998 du compte LOTISSEMENT qui s'équilibre en dépenses et en recettes

## LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

à :

FONCTIONNEMENT : 82 924,00 F.

INVESTISSEMENT : 458 259,00 F.

- Vote et approuve le budget supplémentaire 1998 du service des EAUX qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 159 848,00 F.

INVESTISSEMENT : 197 550,00 F.

- Décide la rénovation des réservoirs d'eau potable pour un montant de 130 892,47 F T.T.C.

-Vote et approuve le budget supplémentaire 1998 de la COMMUNE qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 502 029,00 F.

INVESTISSEMENT : 1 636 615,00 F.

- Décide de prévoir une somme de 15 000,00 F pour l'étude de la rénovation des locaux de la Mairie. Après avoir pris connaissance de cette étude, il sera envisagé la rénovation dans les deux ans ou la remise en état de la salle de Mairie uniquement.

- Décide d'ouvrir un crédit de 60 000,00 F pour des travaux de voirie et mise en souterrain des réseaux rue Dom Pérignon et rue de la Mairie. Un devis sera sollicité auprès de la D.D.E. et du S.I.E.M.

- Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la restauration de la façade OUEST de l'Église et la tourelle montant au clocher d'un coût de 53 283,70 F T.T.C.

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- Les Conseillers sont invités à consulter le dossier du projet NATURA 2000 pour étude avant délibération ;

- La Perception et la Sous-préfecture étant défavorables à l'achat par la Commune des terrains vendus par la SAFER. La SAFER conservera les terrains en vue du projet de l'A.S.A. et procèdera elle-même aux échanges nécessaires ;

- Une grosse fuite d'eau a été décelée chez Madame VASSILYEVITCH, rue de Charleville. Les travaux seront effectués rapidement ;

- Les travaux de voirie, rue des Grandes Vignes, devraient débuter en fin de mois. L'Entreprise ROBERT MORIN a été retenue pour un montant de 208 150,00 F H.T. Un devis a été sollicité pour le chemin de MONCHEUX en matériaux concassés, dans son intégralité. Il est estimé à environ 107 000,00F H.T. ;

- Un devis supplémentaire a été établi par l'Équipement pour le reprofilage de la rue du Muguet. Il y a lieu de prévoir un supplément de 7 500,00 F T.T.C. ;

- La Commission de Sécurité a visité la salle polyvalente. La Commission d'Arrondissement statuera sur la conformité au vu du rapport établi par la Commission et des travaux à exécuter pour cette conformité. Un devis a été sollicité auprès de l'Entreprise SLIVINSKY pour cette mise en conformité. Il est d'un montant de 51 906,24 F T.T.C. Le Conseil accepte cette dépense ;

- Le coût des études surveillées pour l'année 1998 est de 15 724,00 F avec les cotisations C.S.G./R.D.S. ;

- Les horaires des cours au C.E.G. de VERZY resteront inchangés pour la rentrée de septembre 1998.

Monsieur FERNANDEZ informe le Conseil :

- Le Jury du Pays de REIMS a retenu une maison fleurie sur la Commune. Le Jury départemental passera le 22 Juillet prochain ;

- L'animation proposée pour la fête patronale 1998 est l'animateur sosie de MICHEL SARDOU, M. SERGE CARDU.

### • REUNION DU CONSEIL DU 16 OCTOBRE 1998

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Après étude et délibération sur le projet NATURA 2000, constate le peu d'informations concernant ce projet, notamment sur le problème des obligations et des indemnisations résultant de la dépossession pratique du domaine forestier en tout ou partie par les propriétaires concernés. Un vote à main levée donne les résultats suivants :

Pour : 0 - Contre : 4 - Abstentions : 7 - sans opinion : 1

- Après avoir pris connaissance des plans de bornage établis par la S.C.P. FLAMAND MELICQUE concernant la partie du chemin rural dit ancienne voie du C.B.R., émet un avis favorable au projet concernant l'échange avec les propriétaires riverains et invite la commission des chemins à rencontrer les différents propriétaires pour leur présenter le plan établi et discuter avec eux des modalités éventuelles d'échange.

## LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

- Décide de contracter un prêt de 500 000 F en 10 ans au taux de 4,4 % pour les travaux dans la rue des Grandes Vignes.
- Est informé des points suivants :

La CEGELEC effectuera le remplacement du disjoncteur BT de la station de pompage pour un montant de 9 243,99 F.

Les travaux de restauration de la façade de l'église sont en cours. Il a été découvert une fuite à l'angle du pignon. Un devis a été établi pour cette réparation. Il s'élève à 14 834,33 F. Le Conseil accepte ces travaux supplémentaires.

La Commune avait signé une convention avec le refuge de REIMS pour la récupération des animaux errants. Cette convention prévoyait le versement d'une somme de 250 F par animal récupéré. Le Conseil d'Administration de cette Association a décidé de dénoncer la convention fourrière en cours et de déterminer de nouvelles règles à compter du 1er Janvier 1999. La nouvelle convention prévoit une subvention forfaitaire de 450 F à payer avant le 1er Mars de chaque année. Le Conseil accepte cette nouvelle convention. Il sera rappelé dans le VILLERS *infos* et dans le placard que la divagation des chiens est interdite.

Le contrat de dératisation avec la CAMDA subira une augmentation de 1,2 % l'an prochain. La CAMDA a renouvelé la formulation de ses produits afin d'anticiper les éventuels phénomènes de résistance qui peuvent survenir.

La procédure de péril concernant l'habitation de Monsieur DARDENNE Maurice est en cours.

Un devis sera sollicité auprès de l'Entreprise JOLLY pour la porte du Cimetière.

Un devis sera sollicité pour la réfection du crépi du mur de la Mairie côté rue Dom Pérignon.

Monsieur MARCHAND demande des explications concernant la pose et l'enlèvement de canalisations le long du cimetière militaire et le coût de cette opération. La facture n'a pas encore été établie par l'entreprise HAUTEM. Ces travaux devront être revus après entente et accord avec la propriétaire.

Monsieur BOQUET demande la prévision de la clôture de la mare de la station d'épuration. Un devis sera sollicité auprès de l'entreprise JOLLY. Il demande que le Conseil étudie la mise en sens unique de la rue du Moulin compte-tenu de son étroitesse.

Il est envisagé d'étudier avec les services de l'Équipement la pose d'un stop sur la route des Loges afin de faire ralentir les voitures qui entrent dans la Commune.

À la demande de M. BRASSART Francis concernant le stationnement gênant de véhicules devant son entrée située Place du Stade, il est envisagé de matérialiser cet endroit. L'arbre enlevé devant chez M. BRASSART Armand ne sera pas remis et le trou sera bouché.

M. FERNANDEZ donne compte-rendu des démarches effectuées concernant l'installation d'un panneau d'information au Fossé Roger. Il demande au Maire de signer la convention de mise à disposition avec le Conseil Général.

### • COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

- Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a mis en place récemment une benne à capsules et bidules près de la benne à verre. Cette opération permettra de récupérer sur l'ensemble du territoire du Parc les 250 tonnes annuelles de ces objets qui seront dorénavant triés et valorisés.

- Dans les années à venir, nous allons être amenés à faire un tri de plus en plus sélectif des déchets de toutes sortes. Commençons dès maintenant à respecter quelques règles de base : ne jetons pas les assiettes en porcelaine dans la benne à verre, elle ne sert pas à cela !

- Les jardinières servent à embellir le village, pas à régler des comptes... merci de respecter les fleurs.

### • CONCOURS 98 DES MAISONS FLEURIES

- Nous le souhaitons de tout cœur et c'est arrivé : une maison du village a été classée au niveau départemental cette année. Des heures d'attention, de l'arrosage, du goût, beaucoup d'amour et de passion pour les fleurs ont fini par porter leurs fruits. Un grand bravo à Mme Lisette Husson qui a remporté le 6ème prix à l'échelon départemental. Le mérite est d'autant plus grand qu'il y avait beaucoup de participants cette année. Cette belle performance ne nous fait pas oublier que d'autres concurrents de Villers-Marmery n'ont pas connu ce bonheur que peut apporter une qualification à l'échelon départemental. Nous tenons à les remercier pour ce qu'ils font et nous leur adressons nos plus vifs encouragements pour 99.



## GUERRE 1914/ 1918 : LE CANTONNEMENT DE VILLERS - MARMERY EN 1917

La contenance du cantonnement de Villers était de 94 officiers 2 870 hommes et 450 chevaux mais elle pouvait être portée au maximum à 102 officiers 3 600 hommes et 650 chevaux. Lors de la rentrée des récoltes elle diminuait de 250 places, les hommes étaient logés dans les granges. Le 27 juin il y avait 3 120 hommes et 600 chevaux, le 27 octobre 1 194 hommes 364 chevaux.

Toutes les maisons du village avaient un numéro et les chambres réservées aux officiers des régiments en repos ou officiers de passage appelés "isolés". Si un habitant avait besoin d'une chambre momentanément il devait en faire la demande. Pour se déplacer d'un village à l'autre les habitants devaient avoir un sauf conduit. Villers dépendait de l'état-major de Livry. Été comme hiver il y avait douches à heures précises pour les régiments en repos, ainsi que des exercices de chambre à gaz pour les hommes de troupe et la population civile. Les hommes de troupe passaient également en chambre chlorée. Tous les jeudis il y avait cinéma pour la troupe, le mercredi il fallait aller chercher l'équipe cinématographique à Trépail.

Pour labourer ou rentrer les récoltes, l'armée mettait à disposition sur leur demande hommes et chevaux. Quelques exemples : Le 29 juillet, au numéro 180 Mme BOUTILLETZ - SERVALL demande que l'on nettoie le cantonnement occupé par la troupe pour rentrer sa récolte. Le 26 octobre, ce sont 2 hommes et 2 chevaux qui aideront à l'arrachage des betteraves au numéro 79, chez M. PAQUAY. Le même jour, 10 hommes viendront ramasser des pommes de terre à 7 heures 30 chez M. LAPIE au n° 35, rue des Petites Loges.

Etant donné la présence de la troupe au village, il fallait vidanger les fosses d'aisance.

Voici le relevé des travaux du 20 au 28 septembre 1917 :

Les 20 et 21	- 1 <sup>ère</sup> Fosse de l'ambulance :	12 m <sup>3</sup>
le 22	- 2 <sup>ème</sup> Fosse de l'ambulance :	7 m <sup>3</sup>
les 23 et 24	- 3 <sup>ème</sup> Fosse de l'ambulance :	7 m <sup>3</sup>
le 24	au n° 86 :	2 m <sup>3</sup> 40
le 25	au n° 02 - Artillerie :	9 m <sup>3</sup> 60
le 26	Maison Verlet n° 218 1 <sup>ère</sup> fosse	10 m <sup>3</sup>
le 27	Maison Verlet 2 <sup>ème</sup> fosse	10 m <sup>3</sup>
le 27	au n° 151 :	1 m <sup>3</sup>
le 27	Maison d'école :	2 m <sup>3</sup>
le 28	au n° 47 :	2 m <sup>3</sup>
Total		63 m <sup>3</sup>

En ce qui concerne la maison Verlet, il s'agit des anciens bâtiments de la Veuve CLICQUOT que l'on appelait la maison WERLE ;

Une ambulance (hôpital) se trouvait dans les bâtiments de la Veuve CLICQUOT ainsi que dans la nôtre où nous avons retrouvé un panneau qui portait l'inscription "salle des malades " et en dessous le n° de l'ambulance, ainsi qu'un panneau arrière d'une voiture-ambulance. Nous les avons remis en 1997 à Monsieur BOUXIN conservateur des musées de REIMS, qui a la responsabilité du fort de la Pompelle.

Le 30 Juillet le médecin de l'ambulance 3/4 demande une corvée journalière de 8 hommes et un caporal pour travailler au cimetière militaire de 7 heures à 10 heures et de 13 heures à 17 heures.

Le 03 octobre M le Maire prie le Lieutenant ARMAND de vouloir solliciter près du service sanitaire américain une voiture pour aller chercher 1 100 à 1 200 kg de sucre à Rilly la Montagne pour les besoins de la population.

Les régiments qui ont cantonné à Villers en 1917 étaient : le 101<sup>ème</sup> RIT, le 104<sup>ème</sup> RIT, le 130<sup>ème</sup> RI, le 142<sup>ème</sup> RI, le 113<sup>ème</sup>, le 115<sup>ème</sup>, le 124<sup>ème</sup>, le 121<sup>ème</sup>, la 2<sup>ème</sup> compagnie du 2<sup>ème</sup> Bataillon de travailleurs italiens, le 33<sup>ème</sup>, le 110<sup>ème</sup>, le 118<sup>ème</sup> d'artillerie lourde, le 232<sup>ème</sup>, la 4<sup>ème</sup> compagnie de mitrailleuses, le 83<sup>ème</sup> régiment d'infanterie territoriale. Le 14<sup>ème</sup> Hussard était présent le 25 juillet et le 21 août. Notre village a subi de nombreux bombardements, j'en ai relevé quelques uns : le 27 mai à 1 heure 30, 50 obus et à 4 heures 55, 30 obus. Le 3 juillet 30 obus vers le moulin, le 4 juillet, 3 obus vers le moulin et 4 vers la gare. Le 5 juillet vers 15 heures, 3 obus en direction de la route de Courmelois (pas de dégâts) et à 16



## CONNAISSANCE DU PATRIMOINE (suite)

heures 40, 3 obus aux abords du village dans le jardin n° 4 et un dans l'immeuble n° 206 où il y a eu 4 tués et 14 blessés, un est mort des suites de blessures. Le 6 juillet, dans la matinée, un ballon en papier est tombé en direction de la gare avec une inscription en allemand (ballon jamais déchiré). Le 7 juillet vers 20 heures 30 un avion ennemi survole le village et vers 20 heures 45 il jeta 3 bombes qui éclatèrent (dans les vignes sud rue des vardelles et vers la gare). Le 12 juillet 6 obus sont tombés aux n° 84 - 82 - 139 - 149. Le 14 juillet commencement de bombardement à 7 heures 45, 60 obus (endroit illisible) et 6 obus sortie sud du village.

*Bernard Margaine*

Ceci a été relevé sur un agenda tenu par un soldat qui consignait les chambres retenues pour les officiers, les horaires de douches, l'état du cantonnement en hommes et munitions ainsi que les saufs-conduits et quelques faits divers.

Il serait intéressant de vérifier quelques faits que m'avait raconté ma Grand mère :

Quelques soldats seraient venus des Petites Loges avec un drapeau rouge pour retrouver des camarades en cantonnement dans la maison de Marthe Fauvet située dans la rue Pasteur, ils auraient été jugés, 7 ou 8 auraient été fusillés au tir qui se trouvait en dessous du chemin blanc. De même il y avait une roulante dans la cour de la maison de Yvan HUSSON. Un obus est tombé à cet endroit il y eût plusieurs tués, des débris de corps de soldats furent projetés sur le toit de l'église.

Si des personnes possèdent des photos de Villers pendant la guerre nous pourrions les exposer.

Un fait surprenant et inacceptable au mois de juillet dernier 1998, le registre neuf du cimetière militaire de Villers qui contenait le nom des soldats inhumés a été dérobé. Un double de ce registre est en mairie ou il peut être consulté. Le registre du cimetière militaire de Sillery a également disparu à la même époque... Autres temps, autres mœurs...

---

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### • L'ÉVEIL SOCIO-CULTUREL

VOYAGE DE FIN D'ANNÉE le 25 mai 1998

Malgré un temps maussade, les enfants ont profité d'une belle journée à AMNEVILLE : visite de l'aquarium, du zoo, ainsi qu'une petite pause avant le départ dans un parc de jeux.

KERMESSE le 20 juin 1998

Quelle chance cette année, grâce au soleil, nous avons pu organiser la kermesse dans la cour de l'école au grand bonheur de nos enfants. Le spectacle des enfants et de nos deux comiques a ravi tout le monde et les stands ont très bien fonctionné.

L'Éveil ainsi que les enfants vous remercient une fois encore pour les dons et les lots offerts.

**LOTO ANNUEL le dimanche 29 novembre à 14h30 dans la salle des fêtes.**

Super tombola : Un forfait à Disneyland Paris pour deux adultes et deux enfants (1 nuit).

Gros lots : Réfrigérateur, télévision, nettoyeur haute pression, repas pour deux personnes, lot de bagages, panier garni, ... ainsi que des lots pour les enfants.

Pâtisseries et buvette...

**VENEZ NOMBREUX**

Le bénéfice de ce loto permettra d'offrir un spectacle de marionnettes, des cadeaux et des chocolats pour le Noël des enfants de l'école, le vendredi 18 décembre.

**LOTO LE 29 NOVEMBRE...**

*La Présidente  
Isabelle Fournet*

## LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

### • LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VILLERS MARMERY

CHASSE AUX DÉTRITUS DANS LA GARENNE...

Le rendez-vous était donné à 8 heures en bas de la Garenne.

Ce n'était pas encore l'ouverture mais quelques chasseurs étaient présents.

Que faisaient-ils là sous la pluie battante ? Ils avaient décidé de ramasser les détritrus aux abords de la Garenne. À midi, ce n'est pas moins que cinq sacs poubelle qui débordaient d'objets divers sans compter quelques radiateurs, des matelas ainsi que des bouteilles.

Sachons respecter la nature !!!

D'autre part, pour sauvegarder la perdrix grise qui tend à disparaître (malgré une pression de chasse nulle). Nous installerons sous l'initiative de M. Jean-Luc DAYER, des seaux d'agraineage à plusieurs endroits du territoire.

Merci de respecter ce matériel.

### • LE CENTRE DE LOISIRS

BILAN 1998

Comme à l'accoutumée, le Centre s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur...

Les enfants ont trouvé le mini camp à DIENVILLE trop court. C'est encourageant pour une première !

Quant au voyage à Nigloland, il a enthousiasmé petits et grands.

Une seule réclamation a été faite à l'unanimité : "trois semaines de centre, c'est trop court !".

Nous vous donnons rendez-vous en juillet 99.

*Les membres de l'association*



### • LES DONNEURS DE SANG



Amis Villériots,

Comme cette année au mois de mars, je renouvelle mon appel à votre générosité en faveur de la collecte de sang qui aura lieu dans notre commune le mercredi 17 mars 1999 de 16 h 30 h à 19 h 30 devant la salle polyvalente.

Je compte sur votre présence car les mesures post-don en faveur de la protection du receveur augmentent d'année en année, ce qui a pour conséquence d'ajourner, voire d'exclure les donneurs les plus chevronnés.

C'est pour cela que j'invite toutes les personnes de 18 à 65 ans moins 1 jour en bonne santé à venir nous rencontrer au camion de collecte. Vous pourrez ainsi vous rendre compte par vous-mêmes auprès du personnel médical présent que les besoins sont grands.

Si vous le désirez, vous accomplirez le geste qui sauve : **DONNEUR AUJOURD'HUI... RECEVEUR DEMAIN.**

Venez nombreux et en famille, une petite collation sera offerte à toutes les personnes qui se présenteront au camion.

Donneur ou non, je vous demanderai d'être patient lors de votre arrivée car malgré nos efforts, un certain temps est demandé pour permettre au médecin de travailler dans de bonnes conditions et même si 19 h 30 est passé, le personnel médical a ordre de prendre toutes les personnes présentes. **MERCI**

*Christophe Varnet  
Premier Vice-Président  
Secrétaire adjoint*

# LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

## • LES SAPEURS POMPIERS

### ACTIVITÉS 1998

#### LES INTERVENTIONS

Nous avons répondu à une vingtaine d'appel. Très souvent dans la discrétion. Certains d'entre nous ont assuré des gardes de 24 heures au Centre de Secours Principal "Marchandeaup" de Reims, où les nombreuses sorties diverses, complètent par la pratique, la formation reçue de chacun.

#### LA FORMATION

Michel LONGIS a suivi une formation de Sous Officier. Par une brillante réussite, il est promu Sergent lors des cérémonies du 14 Juillet.

Michaël HAUTEM, Pierre Emmanuel PAQUAY, Jean Baptiste PAQUAY et Vincent CHATILLON sont spécialisés et ont obtenu leur Certificat de Formation aux Premiers Secours en Équipe, suite au succès du stage dispensé à Suippes.

Michaël HAUTEM et Pierre Emmanuel PAQUAY ont suivi un stage "Lot de Sauvetage" pratiqué à Vertus. Aptes, ils renforcent l'équipe spécialisée en milieux périlleux du Centre de Villers Marmery.

Michaël HAUTEM et Sébastien ZANDER viennent de terminer un nouveau stage sur le "Port de l'Appareil Respiratoire Isolant" Ils précèdent leurs aînés à cette aptitude spéciale qui sera complétée l'an prochain par d'autres.

#### SPORT

Pour défendre nos couleurs, Vincent CHATILLON et Jean Baptiste PAQUAY ont participé au Cross d'Arrondissement de Reims sur le terrain de Muizon, le 25 Janvier. Ils se placent respectivement 1er et 3ème dans leur catégorie.

De même, au Cross Départemental, également à Muizon le 15 Février, ils se qualifient pour participer au Cross National. Ils sont convoqués à Valençay le 4 Avril pour disputer ce challenge parmi des centaines de concurrents.

#### DÉTENTE

Le 35 ème RALLYE DES SAPEURS POMPIERS de Villers Marmery, nous a fait découvrir la région de Pontgivart. Cette formidable journée familiale annuelle, agrémentée par le beau temps, nous a permis de partager une chaleureuse ambiance le dimanche 19 Juillet.

#### À L'HONNEUR

Lors des cérémonies du 14 Juillet, la médaille d'honneur "Vermeil" des Sapeurs Pompiers a été décernée à Louis HAUTEM pour ses 25 ans de service. La médaille d'honneur "Argent" des Sapeurs Pompiers a été décernée à Michel LONGIS pour 20 ans de service.

Tous les Sapeurs Pompiers nommés ci-dessus ayant suivi et réussi les différentes formations ont reçu chacun le diplôme correspondant à leur spécialisation.

#### DATES À RETENIR

##### LE 5 DÉCEMBRE 1998

Nous fêterons Sainte BARBE. Toute la population est invitée à la cérémonie religieuse de 18 h 00 précédant le vin d'honneur servi à la salle polyvalente. Il est possible à tous de participer au banquet de la soirée. Se renseigner auprès du Chef de Corps.

##### LE 16 JANVIER 1999

Nous organisons le Cross d'arrondissement de Reims qui se déroulera près de la salle polyvalente. Environ 100 coureurs se disputeront par catégories leurs places au cross départemental et national.

Toute la population est invitée à venir partager ce moment fort durant cet après-midi sportif et à encourager les coureurs. Un vin d'honneur suivra la remise des récompenses.

*Alain Hautem*





## RÉDACTEURS EN HERBE...

Une grande première pour ce numéro 12 de VILLERS infos : nous ouvrons une nouvelle rubrique qui sera alimentée par les enfants des écoles...

### La manœuvre des pompiers à l'école

La sirène a sonné. Un ouvrier qui travaillait à l'église sur une échelle est tombé sur le toit de la cabane de chantier. Nicolas qui allait à l'école a reçu des planches qui l'ont blessé. Les pompiers sont arrivés pour porter secours aux blessés. Nicolas avait du mal à respirer, les pompiers lui ont mis le masque à oxygène. Il avait mal à la jambe, ils lui ont mis une attelle gonflable. L'ouvrier a été placé dans un matelas-coquille et on lui a mis une attelle au bras ainsi qu'une minerve. Il a été descendu du toit avec précaution en le glissant sur une échelle. Tout le monde est sain et sauf ! Bravo les pompiers et à l'année prochaine pour une autre manœuvre...

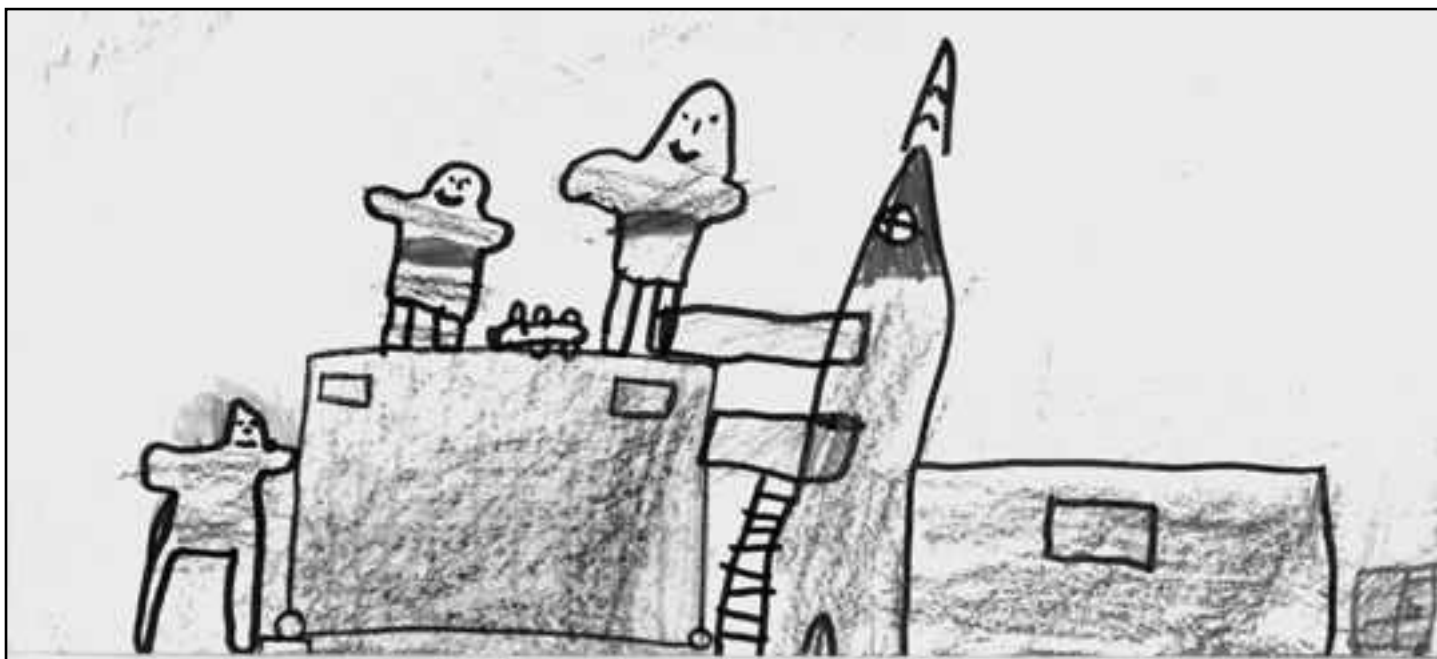
*La classe de Mme Pujos, CP-CE1.*

### LA MANŒUVRE DES SAPEURS- POMPIERS À L'ÉCOLE (17.10.98)...

Il est 9H15, Matthieu vient chercher la maîtresse car un accident s'est produit près de l'église. Ils partent tous les deux sonner la sirène : Matthieu appuie 2 fois sur le gros bouton rouge (2 longs coups pour un accident). Nicolas est allongé à terre, coincé sous de grosses planches. Un ouvrier est tombé de l'échelle sur la cabane des maçons et ne bouge plus. L'échelle est en équilibre. Les pompiers arrivent sans paniquer. Deux pompiers débarrassent les planches. Un troisième s'occupe de Nicolas : il lui parle, lui met une attelle à la jambe et un masque à oxygène sur la bouche car il du mal à respirer. Un quatrième pompier se charge de l'ouvrier : il lui met une attelle au bras, une minerve au cou. Il est placé dans un matelas-coquille et est évacué très doucement. On remarque que les pompiers près des blessés portent des gants pour l'hygiène. Enfin, un pompier téléphone au S.A.M.U. Il donne tous les renseignements sur les blessés et l'accident au S.A.M.U.

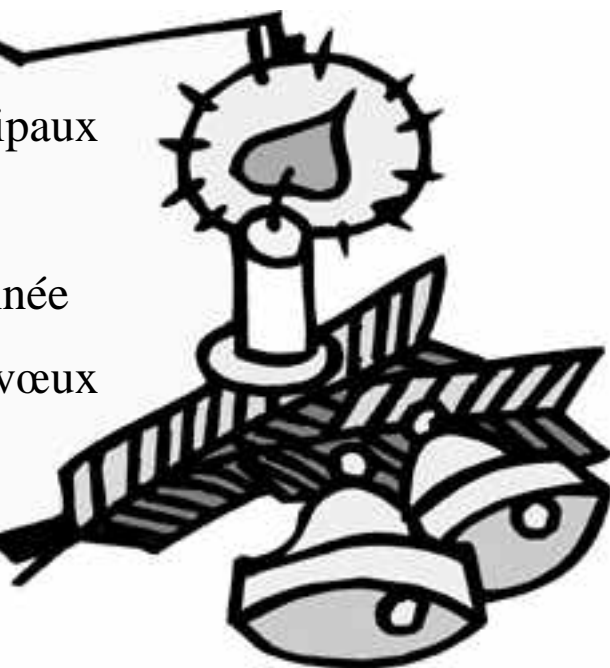
HEUREUSEMENT, TOUT CELA N'ÉTAIT QU'UNE MANŒUVRE!!!!.

*La Classe de M<sup>me</sup> GHARAEI, CE2-CM1-CM2*  
Textes tapés par les enfants sur l'ordinateur de l'école.



## MESSAGE SPÉCIAL DU CONSEIL

Le Maire et les Conseillers Municipaux  
vous souhaitent de passer  
de très agréables fêtes de fin d'année  
et vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 1999



## LA BOÎTE À IDÉES

• Deux nouveaux messages sont arrivés par le biais du réseau Internet. L'un du Québec, l'autre de la banlieue parisienne. Leurs auteurs cherchaient à faire les vendanges à Villers-Marmery. C'est ainsi qu'une étudiante en Arts Appliqués a eu l'occasion de venir passer quelques jours dans la commune, pour y cueillir les raisins. Elle a écrit depuis pour remercier et dire qu'elle était enchantée de l'accueil qui lui avait été réservé.

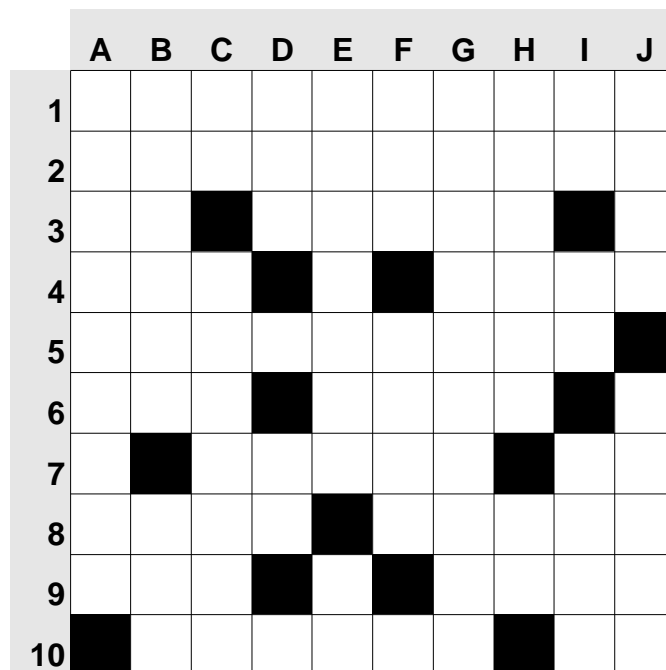
## MOTS CROISÉS

### Horizontalement

1. De l'ordre de Citeaux.
2. Manipulateur.
3. Note - Fit comme la grenouille.
4. Annonce la fin. Celles de la réussite sont enviées.
5. Achevait.
6. Célèbre armée. Étendue d'eau.
7. Le taureau n'y broute pas. Champion.
8. Grand-mère. Collines.
9. Solipède, à l'envers. Marquis peu conventionnel.
10. Peut s'y trouver en 6 horizontal. Dans.

### Verticalement

- A. Bacille d'origine fécale.
- B. Pastel. Fin chez le voisin.
- C. Devant le patron. Commença.
- D. Utile au golf. Dieu solaire.
- E. Travestisme. Fleuve russe.
- F. Mouvement fondé en 1947. En 6 et 10 horizontal, deux mots pour un auteur.
- G. Calcaire.
- H. Botte voisine. Symbole chimique.
- I. Interjection. Conjonction. Poète grec.
- J. Peu y ont vu son monstre. Ville allemande.



# CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

LE CHERCHEUR D'EAU ABBÉ PARAMELLE (1790-1875) - SORCIER ou SAINT ?

par Ulrich ADAMS et Gert MICHEL (*suite*)

"L'apparition d'une source n'est pas même une condition essentielle de son existence, puisqu'il y en a une infinité qui marchent souterrainement depuis leur origine jusqu'aux rivières dans lesquelles elles se rendent, et ne se montrent sur aucun point de leur parcours" (Paramelle 1856:50). Ceci montre qu'il avait une connaissance claire des liaisons hydrauliques entre eaux souterraines et collecteurs. Il a une vision assez moderne du grand cycle de l'eau et de ses phases, et s'essaye même à en faire le bilan. "Les météores aqueux versent sur la terre beaucoup plus d'eau que celle que les cours d'eau en activité ne déversent dans la mer" (Paramelle 1856:93). En outre il fixe très bas l'indice de formation d'eau souterraine, à savoir un douzième de l'ensemble des précipitations. Nous estimons aujourd'hui que c'est bien trop peu.

Paramelle (1856:106) connaissait aussi la zone non saturée et nommait l'eau qu'elle contient "humeur" ou "humidité". La part de ces eaux "qui échappe à l'évaporation et à la succion des plantes" s'enfonce plus bas et devient cours d'eau souterrain. Dans ce contexte il met en garde contre le fait de faire courir un risque à l'eau par fumier, "débris d'animaux ou de plantes", ainsi que "objets de l'industrie humaine". un gisement d'eau souterraine à utiliser ne doit pas "passer sous un cimetière sous un tas de fumier, sous une étable, sous une fosse d'aisance sous un égout, sous une mare, sous un marais" (Paramelle 1856:251). Il faut aussi respecter une certaine distance entre une fontaine et un ruisseau ou une rivière à cause du risque de pollution. C'est là encore que Paramelle fut en avance sur son temps, si l'on observe qu'il fallut attendre encore presque 50 ans pour que l'on donne une priorité absolue au problème de l'hygiène pour l'approvisionnement en eau potable. Ainsi par exemple en 1892, 8 605 personnes périrent du choléra à Hambourg, et, en 1901, il y eut 350 morts par le typhus à Gelsenkirchen.

Von Cotta montre dans son introduction les conséquences négatives du drainage artificiel des terrains; cette pratique détourne en effet trop vite l'eau de pluie et cela ne vaut rien pour l'eau souterraine. A propos du déboisement Paramelle (1856:101) rappelle que "tout terrain boisé produit de sources plus nombreuses et plus abondantes que celui qui est dénudé". Il connaît les dangers de l'érosion. Les couches de terre supérieures, "entraînées dans les bas fonds, ont laissé à nu les assises de roches dont sont formées les montagnes. La pluie ne fait que passer rapidement pour aller grossir tout-à-coup les rivières, tandis que, reçue auparavant par les terres gazonnées de la surface des chaînes, ce n'était que peu à peu et lentement qu'elle sortait de leurs flancs pour former des sources qui, en s'épanchant graduellement, entretenaient les ruisseaux pendant toute l'année". Par là même il soulève sans le vouloir le problème de l'écoulement en période de sécheresse. Il avait des idées justes également pour d'autres notions d'hydrogéologie courantes aujourd'hui, en ce qui concerne, par exemple, l'étendue des eaux souterraines, le sens de leur écoulement, leur niveau de base et leurs fluctuations, les lignes de partage des eaux

souterraines et leurs étages. Ces faits invisibles et ces données sont fondés suivant les lois naturelles sur la richesse de son expérience de l'hydrologie karstique. On trouve dans son livre à ce sujet suffisamment d'exemples.

Le point de vue de Paramelle sur la formation des eaux souterraines était révolutionnaire pour l'époque et c'est à peine si au début la science théorique y a prêté attention. C'est ainsi qu'il s'opposa aux théories défendues encore à cette époque (Paramelle 1856:61-75). En voici des exemples :

- L'eau se meut de la même façon que le sang dans le corps humain, contre la pesanteur, vers le haut. Pour Paramelle : "Pour croire que sous terre les cours d'eau vont en montant, il a fallu des hommes à systèmes, tels que Cardan, Papin, Davity, etc".

- Pour "l'alimentation des sources", air et terre se seraient transformées en eau. Cette théorie fut exposée en 1827 par le génial géologue Christian Keferstein (1784-1666).

- La mer restituerait souterrainement une partie de son eau "aux couches terrestres" et serait par là même désalée. Cette théorie fut défendue par exemple par René Descartes (1605), Johannes Kepler (1619), Pierre Davity (1635), (Athanasius Kircher (1664), Nicolas Papin (1647) et d'autres Zittel 1899:303). À cela, Paramelle (1856:73) rétorque qu'ainsi donc "peu à peu toutes les mers perdraient leur salinité", Voilà une très intéressante spéculation sur l'histoire de l'eau de mer !

C'est d'autant plus étonnant, si l'on pense qu'en 1877 - il y a donc 110 ans - le géologue Otto Volger défendait encore la thèse suivante :

"Aucune eau de surface ne provient de la pluie", ce qui provoqua une célèbre controverse scientifique avec l'hygiéniste Max von Pettenkofer (1818-1901), qui dura jusqu'à ce que soit universellement reconnue la vérité de Pettenkofer : "Toute l'eau qui est dans le sol provient des précipitations" (deux citations de Höfer von Heimhalt 1912:13).

L'opinion de Paramelle sur les roches qui laissent et ne laissent pas circuler l'eau souterraine ("terrains perméables et imperméables") se rapproche aussi beaucoup des données de l'hydrogéologie moderne. Il évalue l'association des roches dans leurs positions tectoniques et tient compte de leurs niveaux à la dérivation suivante. Pour lui s'applique la règle "plus les sources visibles sont rares, plus riche en eau" est le sous-sol (Paramelle 1856:161). Comme terrains favorables aux eaux souterraines, il mentionne comme sûrs le calcaire fissuré, la molasse et le grès, ainsi que le sable et le gravier. Il estime défavorables les terrains composés de calcaire compact et de dolomie, parce que dans ces terrains il est très difficile de localiser les écoulements karstiques et que le plus souvent il est nécessaire de creuser très profond. Les terrains volcaniques et les "terrains friables", comme l'argile, la marne et la craie, sont classés également parmi ceux qui sont défavorables aux sources.

à suivre...

## IMAGE DU PASSÉ...



## EN BREF...

### DU CÔTÉ DU WEB...

C'est fait : les pages des jeunes pompiers sont installées sur le site de la commune... allez y jeter un coup d'œil.

Autre nouveauté : le journal VILLERS infos est disponible sur le réseau Internet en téléchargement. Vous cliquez sur le numéro qui vous intéresse et hop ! le voilà sur votre ordinateur. Il vous reste à le consul-

ter en ligne (c'est-à-dire en étant connecté) ou à l'imprimer pour le regarder 'hors connexion' ou enfin, à le donner à un proche.

L'adresse à laquelle vous trouverez ces nouveautés est celle qui figure sur la première page de ce journal. N'oubliez pas que vous pouvez tous contribuer à l'alimentation du site...

### LES MONSTRES

Dernier passage pour cette année 1998 : le 11 décembre.

## SOUVENIR FRANÇAIS :

La quête du 1er novembre 1998 pour l'entretien des tombes militaires abandonnées, sous couvert du Souvenir Français, a produit la somme de 257 F. Merci à ceux qui n'ont pas oublié le sacrifice de ces jeunes gens.

### • DIVAGATION DES CHIENS

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite sur le territoire de la commune.

### • ON RECHERCHE...

des personnes acceptant de venir nous parler du C.B.R. ou de la fanfare locale aujourd'hui disparue. Contactez l'un des membres de la commission "information et communication". Merci

## CALENDRIER

**Dimanche 29 novembre 1998 à 14h30**

salle polyvalente  
Loto annuel de l'Éveil Socio-Culturel.

**Samedi 5 décembre 1998**

Sainte Barbe

**Vendredi 8 janvier 1999 - 20h30**

salle polyvalente  
Assemblée Générale de l'A.S.V.M.

**Samedi 23 janvier 1999**

Fête de la Saint Vincent  
suivie du  
Bal des Jeunes Vignerons  
à la salle polyvalente.

**Mardi 26 janvier 1999**

salle polyvalente  
Assemblée Générale de l'A.S.A.

**Mercredi 17 mars 1999 de 16h30 à**

**19h30**, salle polyvalente  
Collecte du sang.

## SOLUTION DES MOTS-CROISÉS

N	E		E	L	B	A	I	D		10
E	D	A	S		O		A	N	E	6
S	E	N	U	D		E	M	E		8
A	S		E	N	E	A	R			7
E		E	R	E	M		A	T	S	9
		T	A	I	S	S	I	N	I	5
S		E	S		C	L	E		I	4
S		A	L	F	L	A	N	E		3
E	H	T	A	P	O	E	T	E	S	2
N										1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	